

Commune de La Chapelle en Vercors

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL Séance du 21 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-et-un juin, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle en Vercors étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacky CASASNOVAS, Maire.

Conseillers en exercice : **14** Conseillers présents : **10** Conseillers votants : **12**

Présents : CASASNOVAS Jacky ; BLANC René ; VAUSSENAT Bertrand ; BLANC Monique ; POILBLANC Alexandra ; BREYTON Bernard ; BLAIN Marie-Claude ; VAN HUFFELEN Yolande ; ARRIBERT Denise ; POIZAT Roger

Absents : AUDEYER Daniel ; REVOL Sébastien

ALLIER Gérard a donné pouvoir à CASASNOVAS Jacky ; MONACI Marc a donné pouvoir à POIZAT Roger

Secrétaire de Séance : Monique BLANC

Monsieur le Maire demande d'ajouter à cet ordre du jour le dossier suivant :

- Demande de Mme BARBOTIN et DAVID
 - Adopté.

APPROBATION PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 17 MAI 2017

Adopté (2 abstentions : Monique BLANC – Alexandra POILBLANC – absentes lors de cette séance)

ECOLE PRIMAIRE

Tarifs cantine scolaire

	Occasionnel Année scolaire	Permanent Année scolaire	Spécial Année scolaire	Prix Collège Année Civil
2013-2014	4.50 €	4.10 €	1.15 €	3.98 €
2014-2015	4.50 €	4.10 €	1.15 €	4.18 €
2015-2016	4.70 €	4.30 €	1.20 €	4.40 €
2016-2017	4.70 €	4.30 €	1.20 €	4.62 €
2017-2018	4.90 €	4.50 €	1.20 €	4.85 €

A compter du 1^{er} janvier 2017, le prix du repas appliqué par le Collège est de 4.85 € - inconnu pour janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

Tarifs Garderie périscolaire

	Tarif Heure	Tarif ½ heure
2013-2014	2.40 €	/
2014-2015	2.40 €	1.20 €
2015-2016	2.50 €	1.30 €
2016-2017	2.50 €	/
2017-2018	2.50 €	1.30 €

Adopté à l'unanimité.

- **Rythmes scolaires** : Le décret n'ayant pas été voté à ce jour, un Conseil Municipal en session extraordinaire aura lieu en juillet après le conseil d'école et la commission scolaire pour évoquer le dossier Ecole (temps d'activité périscolaire ; personnel...)

MAISON DES ASSOCIATIONS

Bertrand VAUSSENAT souhaite étudier plus précisément ce dossier de tarifs de location. La commission Vie associative se réunira pour étudier ce dossier.

Le vote des tarifs 2017-2018 est reporté au Conseil Municipal de début juillet.

PERSONNEL COMMUNAL

Création emploi saisonnier – service technique

Vu le congé maladie d'un agent permanent et vu la charge de travail, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer 1 poste d'adjoint technique contractuel saisonnier au service technique – temps complet à compter du 20 juin 2017.

Mise en place des autorisations spéciales d'absences

Vu l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion en date du 10-04-2017, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en place des autorisations spéciales d'absence à tous les agents communaux.

Convention affectation de personnel du Centre de Gestion – Archives communales

La convention se terminant le 31 décembre prochain, il convient de la renouveler pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Cette convention a pour but d'organiser, de conserver et d'exploiter les archives communales. Le nombre de journées d'intervention est fixé à 5 par an. Coût 1 025 €- Adopté à l'unanimité.

Création de postes :

Suivant avancement de grade, il convient de créer les postes suivants à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- 1 Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe
- 1 Agent Spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe

Et par conséquent de supprimer les postes d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe et d'agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2^{ème} classe. Adopté à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Délégation :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier la délégation suivante au Maire et à son Adjointe chargée de l'urbanisme, uniquement pour la saison estivale, de juillet à août :

- ✓ de se prononcer, au nom de la commune, sur les déclarations d'intention d'aliéner les biens soumis au droit de préemption urbain définis par le Code de l'Urbanisme

Ventes de biens :

- + Vente Habitation + terrains appartenant à Mme Brigitte BONTHOUX – Le Château
- + Vente terrain appartenant à la SARL BOURGUIGNON - Lotissement Champ-Romey
- + Vente habitation + terrains appartenant à M. Bernard ALEXANDRE – les Arbussiers

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à acquérir lesdits biens et de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

DEMANDE SUBVENTIONS AMBITION RÉGION

POUR INFO : Délibérations rattachées au Conseil Municipal du 17 mai 2017

Exercice 2017 :

- + **Projet aménagement jardin de ville (mobilier urbain et jeux) : 13 052 € sur 23 732 € HT**
- + **Projet restauration scolaire : 13 223 € sur 103 750 €HT**

Exercice 2018 :

- + **Création d'un bâtiment d'accueil au camping municipal les Bruyères 13 887 € sur 55 550 € HT**

Adopté à l'unanimité.

CAMPING MUNICIPAL LES BRUYERES

A titre expérimental, et dans le but de diversifier l'activité touristique, un service de location de Vélos à Assistance Electrique (Vélo Tout Chemin et Vélo Tout Terrain) sera proposé par la Mairie au camping municipal Les Bruyères.

Ce nouveau mode de déplacement alternatif permettra à leurs utilisateurs de découvrir de façon ludique et à l'aide de circuits thématiques tous les points remarquables de l'ensemble de notre territoire.

Une convention doit être signée ainsi qu'un avenant à la régie de recettes pour autoriser les régisseurs à encaisser des recettes supplémentaires.

Jacky CASASNOVAS après avoir pris connaissance dudit dossier et vu que nous sommes fin juin, propose de différer cette opération pour 2018. Il demandera avis à la responsable du camping.

DEMANDE DE MME BARBOTIN-M. DAVID

Monsieur le Maire donne lecture du courriel de Madame Odile BARBOTIN et Monsieur Jacques DAVID sollicitant une mise à disposition de la parcelle communale A124 au lieu-dit les Gabriels afin de mettre une clôture électrique temporaire estivale pastorale pour accueillir les animaux des clients de leur bivouac des Gabriels.

Madame Alexandra POILBLANC se retire de la salle du Conseil Municipal et ne prend pas part à ce débat ni au vote,

Après avoir pris connaissance de cette demande et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité refuse cette demande, l'ancien passage accédant à la parcelle cadastrée A125 ne permettant pas le passage des tracteurs et engins agricoles.

Pour l'entretien de la parcelle A124 réalisé par Madame Odile BARBOTIN et Monsieur Jacques DAVID cela participe au cadre environnemental de ce site, qui est bénéfique pour tout le monde.

Occasionnellement, Madame Odile BARBOTIN et Monsieur Jacques DAVID peuvent installer un parc pour leurs animaux entre la route départementale et le nouveau passage pour la parcelle A125.

PRÉSENTATION NOTE FINANCIÈRE RÉALISÉE POUR LA COMMISSION CLECT

Gilles COUILLER est venu présenter la note financière réalisée pour la C.C.R.V. sur demande de Monsieur le Maire. Le Conseil Municipal le remercie chaleureusement.

Départ d'Alexandra POILBLANC

DIVERS

- **Bilan du 1^{er} Journal « Le Petit Journal de Foirevieille »** : Très bon retour de la population, très positif, un grand merci à Mélanie RECOLLIN-BELLON. Il y a eu des petits problèmes de mise en page ou autres vu l'urgence pour la date de diffusion.
- **Bilan déneigement 2016-2017 + préparation saison 2017-2018** : Commission le mercredi 9 août à 18h30 en mairie
- **Cérémonie commémorative de La Chapelle en Vercors** : le Mardi 25 juillet, rendez-vous en mairie à 11h.

Tour de table :

René BLANC :

- o **Vente de bois de printemps** pour un montant de 31 546 € - très bonne vente.

Roger POIZAT : demande que la pelouse du jardin de ville + des massifs soient bien arrosés ; revoir le fonctionnement actuel d'arrosage par le service technique (trop primaire). Jacky CASASNOVAS s'en charge (installation d'une cuve sur le tracteur avec une pompe).

Jacky CASASNOVAS :

- o **Un comptage vitesse** a été installé à l'entrée du village côté Vassieux + un **passage piéton provisoire** réalisé par le Département et la Commune.

- **Travaux enfouissement des lignes électriques** du transformateur de la Piscine à Gagnaire à compter de l'automne

Yolande VAN HUFFELEN :

- Des jeunes sautent du mur de la Fontaine aux Ours dans la Piscine tous les soirs. Jacky CASASNOVAS informe que la Gendarmerie a été informée. Certains jeunes dégradent la toiture du chalet estival (détritus trouvés dans la piscine...., intolérable....

Monique BLANC :

- Evaluation des massifs botanique le mardi 27 juin le matin à La Chapelle.

Bertrand VAUSSENAT :

- Super bilan pour les Drayes du Vercors – 520 coureurs – très bon retour pour l'équipe de bénévoles (130 bénévoles) – Très bien organisé. Le Conseil Municipal remercie toute l'équipe des Drayes, belle image pour la Commune.
- Demande lors du dernier Conseil Municipal la présentation de l'association Ad'Air par son Président. Pascal GIVERT viendra au Conseil de septembre.

La séance est levée à 22h30

Le Maire,

Le secrétaire,